

Cette thèse examine la question de l'autofiction, en trois parties. La première a pour objet de dresser un panorama de l'autofiction, en diachronie comme en synchronie : origines littéraires et théoriques, et genres connexes. Sur la base des données ainsi réunies, la deuxième partie développe une problématique de l'autofiction, articulée autour des notions d'auteur et de lecteur (axe du traitement de l'information) puis de faits et de fiction (axe de l'information). Sur le modèle du *Pacte autobiographique* (1975) théorisé par Philippe LEJEUNE, nous dégageons un « anti-pacte » de lecture propre à l'autofiction, ce qui nous permet de définir celle-ci en tant que geste (démarche d'écriture) avant d'examiner en troisième partie ses racines psychanalytiques — notamment à travers l'étude de *Fils* (1977), de Serge DOUBROVSKY. Nous concluons sur l'élaboration d'une définition de l'autofiction en tant que genre.

Thèse soutenue le 10 janvier 2005 à New York University in Paris, devant un jury composé de **Jacques Lecarme** (Paris III-La Sorbonne nouvelle, président du jury), **Pierre Glaudes** (Toulouse II-Le Mirail, directeur de thèse), **Eugène Nicole** (New York University, directeur de thèse), **Serge Doubrovsky** (NYU, lecteur) et **Patrick Marot** (Toulouse II, lecteur).

#### RAPPORT SUR LA THÈSE DE PIERRE-ALEXANDRE SICART (Université de Toulouse-Le Mirail, 10 janvier 2005)

La séance, sous la présidence de Jacques Lecarme, professeur émérite à l'Université de Paris 3-Sorbonne nouvelle, s'ouvre par un exposé du candidat, qui explique le choix de son sujet, présente sa démarche, indique les difficultés qu'il a rencontrées et défend ses résultats. L'exposé clair et passionné est salué par le président du jury qui donne ensuite la parole à Pierre Glaudes, professeur à l'Université de Toulouse 2 et premier directeur de la thèse.

Pierre Glaudes, qui se réjouit de voir venir à soutenance cette thèse en cotutelle, félicite M. Sicart pour l'énergie qu'il a déployée. Il s'agit d'un travail ambitieux, portant sur un vrai sujet, relativement peu étudié, même si les travaux se sont multipliés depuis peu, un sujet qui, de surcroît, concerne au premier chef la littérature vivante, celle qui s'écrit aujourd'hui, mais qui suppose aussi une ample mise en perspective historique, la question de l'autofiction ne se posant qu'en étroite relation avec celle de l'autobiographie.

M. Sicart n'a pas craint de donner une large extension à un tel sujet, puisque son titre, *Autobiographie, Roman, Autofiction*, à défaut du moindre indice de problématisation, laisse pressentir que c'est la redoutable et très vaste question des *frontières* du récit fictionnel et du récit factuel qui est ici en jeu.

Cette mise en perspective du sujet se fonde sur une patiente enquête qui a conduit M. Sicart à dépouiller scrupuleusement un impressionnant corpus de textes autofictionnels, ce qui lui confère une excellente connaissance de ce domaine de la création littéraire. Sa thèse, assez brève, si l'on considère sa mise en page aérée, est bien présentée (mise en page soignée, présence de titres courants, d'index, etc.) et surtout bien écrite : non seulement les fautes de langue, comme les coquilles, y sont rares, mais son style alerte, ses formules frappantes, ses bonheurs d'expression lui donnent des allures d'essai.

L'essai est, en un premier sens, un mode d'écriture qui récuse tout à la fois l'esprit systématique du traité et le pesant didactisme de la dissertation académique. La concision suggestive des formules, l'énergie du trait, la fulgurance des aperçus, l'éclat des images y ont un pouvoir heuristique. C'est essai-là se trouve au point de rencontre de la littérature et de la philosophie. Et puis, il y a l'essai journalistique, destiné à l'ensemencement du grand public, forme allégée et simplifiée de savoir qui tire non pas du côté du « gai savoir », comme l'autre type d'essai, mais du côté de la vulgarisation. Or, selon Pierre Glaudes, la thèse de M. Sicart hésite parfois entre démarche heuristique et vulgarisation. A côté d'excellentes pages qui emportent l'adhésion du lecteur par la finesse et la pertinence de leurs analyses, on trouve aussi un certain nombre de lieux communs qui ne satisfont pas aux exigences d'une recherche accomplie, car ils simplifient à l'excès tel ou tel aspect du sujet.

Cette thèse privilégie en effet la rapidité, l'ellipse et la synthèse des résultats par rapport à l'analyse détaillée et au déploiement d'une conceptualisation très élaborée, même si les références théoriques — à

la sociologie littéraire, à la narratrice, à la pragmatique, à la psychanalyse appliquée — ne manquent pas. M. Sicart est manifestement bien informé, mais il reste souvent au seuil de l'approfondissement des questions qu'il explore. On peut regretter en outre quelques lacunes bibliographiques, sur les notions de « fiction » et de « monde possible », sur le couple « personne » et « personnage », etc. Dans bien des circonstances, les travaux de Thomas Pavel, Jean-Marie Schaeffer, Ronald Shusterman, Dorrit Cohn, Kàte Hamburger, John Searle, Christine Montalbetti, Pierre Bayard, etc. auraient pu être convoqués utilement.

La démarche adoptée par M. Sicart peut par ailleurs surprendre. Elle s'articule en trois parties qui proposent tour à tour 1) un panorama empirique des textes auto fictionnels ; 2) une tentative de définition des contours de l'espace autofictionnel à partir de critères formels (mettant en jeu aussi bien le texte que le paratexte) et contextuels (faisant jouer les situations de production et de réception) ; 3) une analyse des causes du phénomène. Elle se justifie par le choix d'une méthode inductive qui se méfie, s'agissant d'une notion aussi labile que « l'autofiction », d'une approche trop spéculative ou trop systématique. Le seul reproche que l'on peut faire à une telle démarche, claire et cohérente en son principe, est de perdre une partie de sa lisibilité dans le détail de son cheminement, M. Sicart paraissant parfois un peu embarrassé par l'étendue de son corpus et par la difficulté d'arrêter des critères de définition en synchronie comme en diachronie.

Sa thèse n'en pose pas moins de bonnes questions. M. Sicart a raison de se demander, par exemple, si l'autofiction est un genre à part entière ou si elle n'est qu'une variante contemporaine, une modalité (à certains égards parodique) de l'autobiographie, un remaniement de celle-ci, sous l'effet des transformations culturelles intervenues, depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans la représentation du sujet (*cf.* notamment l'apport de la psychanalyse). De même, M. Sicart a raison de s'interroger, d'une part, sur les marques textuelles permettant de distinguer l'autofiction, tant de la fiction (roman) que de l'autobiographie et, d'autre part, sur les bornes temporelles qui délimitent le phénomène autofictionnel (où commence, dans l'histoire littéraire, l'autofiction ? à partir du moment où elle est nommée ? ou bien faut-il chercher en amont des dispositifs textuels identiques et, dans ce cas, jusqu'où faut-il remonter : Leiris, Colette, Bloy, etc. ? bref, l'autofiction est-elle une pratique ancienne qui traverse les âges de la littérature ou une classe textuelle récente, qui concerne essentiellement la littérature de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle ?).

A ces questions, M. Sicart apporte souvent de bonnes réponses. Pierre Glaudes retient en particulier les développements sur la notion d' « anti-pacte » autobiographique, la conclusion qui affine de façon très convaincante la définition proposée par Jacques Lecarme, les analyses consacrées à Serge Doubrovsky, à Barthes, à Robbe-Grillet et à quelques auteurs rarement étudiés à l'université (François Nourrissier, Yves Navarre). Cependant, il arrive aussi que ces réponses soient brouillées par des partis pris incertains : Pierre Glaudes regrette la rareté des microanalyses, il dit ses réticences à l'égard de la distinction établie par M. Sicart entre « autofiction » proprement dite et « texte à dimension auto fictionnelle » (cette dernière catégorie ouvrant la porte à tous les amalgames, sans permettre de penser la différence entre autofiction, journal intime, essai, roman autobiographique, etc.) ; il prend enfin ses distances avec le parti pris « conditionaliste » qui, en récusant toute définition « essentialiste » de l'autofiction, fait dépendre son existence d'un choix du lecteur.

En conclusion, Pierre Glaudes, qui se dit satisfait de cette thèse, invite M. Sicart à poursuivre dans la voie de la recherche et à prolonger encore ce travail par lequel il a déjà montré qu'il pouvait apporter une contribution importante à la connaissance de l'autofiction.

Prenant à son tour la parole, Eugène Nicole, professeur à New York University et second directeur de la thèse, note d'emblée l'impressionnant progrès accompli par Pierre-Alexandre Sicart durant les derniers mois qu'il a consacrés à la mise au point de son travail. En résulte une thèse au sens propre, fort bien écrite et clairement structurée, malgré quelques dérapages de « niveau de langue » et le « corps étranger » que constitue, dans l'optique de la démonstration, la section consacrée au journal de Léon Bloy.

Dressant dans la première partie un « panorama » de l'autofiction, M. Sicart refuse de donner à ce terme une définition précise pour mieux rendre compte des divergences qu'a problématisée sa réception critique. Il les répartit en deux pôles, soit que l'on considère l'autofiction comme « fiction de fiction » ou comme « fiction de forme », points de vue que la seconde partie de la thèse analyse de façon approfondie et dont elle mesure les enjeux. Tranchant en faveur de la seconde approche, l'analyse élargit alors le débat, passant du champ définitionnel et générique du terme à celui du symptôme que constitue son émergence dans la représentation contemporaine du moi. Caractérisée par ce que M. Sicart nomme « anti-pacte » ou

« pacte équivoque », l'autofiction s'avère dès lors comme l'avatar d'une autobiographie que les « soupçons » de la modernité ont rendue à la lettre impossible et où le moi critique, voire le sujet de l'expérience psychanalytique, ressasse ses obsessions dans le mouvement d'une forme-sens.

C'est donc incontestablement à la définition de l'inventeur du terme « autofiction » que se range finalement ce travail qui consacre d'ailleurs ses deux derniers chapitres à des analyses de *Fils* de Serge Doubrovsky. On peut regretter l'absence d'exercices de ce genre touchant d'autres textes du corpus et, dans celui-ci, l'absence de certaines œuvres comme celles de Claude Simon ou de Duras qui, même quand elles se rangent dans le genre du roman, posent d'intéressantes perspectives intertextuelles. Manque enfin, et plus profondément, l'encadrement critique sur la référence, la réalité, les « mondes possibles », la fiction, l'imagination (trop rigide convertie en « mensonge »). Malgré ces lacunes, et quelques rares erreurs factuelles, la thèse de M. Sicart, que prolongea une soutenance à tous égards remarquable, constitue un apport déterminant à la problématique très actuelle de l'autofiction.

Serge Doubrovsky, professeur à New York University qui a grandement inspiré cette thèse, prend alors la parole. Il souligne que la soutenance de M. Sicart a montré que cette entreprise difficile, menée sur un terrain encore peu exploré, a trouvé en lui un chercheur tout à fait maître de son sujet. La somme des lectures de textes littéraires et d'études critiques est considérable.

Personnellement, Serge Doubrovsky ne trouve rien de gênant à ce que la première partie définisse un corpus, alors qu'il faut attendre la seconde pour que les concepts de base soient définis à leur tour et analysés. Le choix de certains textes clés (Colette, Céline, Robbe-Grillet, Breton, son propre livre *Fils*, qui introduisit le terme et le concept d'autofiction en 1977, etc.) montre un rapport intime entre la personne de l'auteur et l'énoncé narratif, sans qu'il s'agisse d'autobiographie au sens classique. Le récit autobiographique se définit par un certain mode d'énonciation (le récit récapitulatif d'une vie entière, l'ordre chronologique des différents stades de l'existence, ainsi que la mise au jour de leur logique interne). Les textes examinés dans cette thèse, bien que mettant en scène nommément l'auteur, qui est aussi le narrateur et le protagoniste du récit, se distinguent de l'autobiographie par leur caractère fragmenté, portant sur une histoire isolée, qui est le plus souvent racontée selon des procédés romanesques. L'opposition que fait Philippe Lejeune entre « pacte autobiographique » (référentiel) et « pacte romanesque » (fictif) semble s'estomper. L'analyse de ce phénomène littéraire qui s'amplifie à travers le XX<sup>e</sup> siècle et le début du XXI<sup>e</sup> paraît pertinemment menée dans la seconde partie de la thèse, distinguant « fiction de faits » et « fiction de fictions ». L'argumentation est toujours appuyée sur l'examen minutieux des textes (Leiris, Robbe-Grillet, Genet, etc.). La troisième partie, qui cherche à trouver les rapports ambigus mais évidents entre psychanalyse et autofiction, prend quelques exemples judicieux d'écrivains ayant une attitude négative envers la psychanalyse et d'autres, dont Leiris et Serge Doubrovsky lui-même, qui ont été clairement influencés par l'approche analytique.

On pourrait toujours discuter tel ou tel point d'un vaste travail (l'inclusion, par exemple, de Léon Bloy comme exemple pertinent d'autofiction) ; certaines assertions sont péremptoires, sans être toujours suffisamment fondées. Mais l'ensemble forme une étude personnelle et éclairante de ce phénomène littéraire récent qu'est l'apparition de l'autofiction.

Patrick Marot, comme les autres membres du jury, salue un sujet de doctorat relativement neuf, si l'on écarte la thèse de Vincent Colonna qui redéfinit l'autofiction dans un sens non attesté par les auteurs qui revendiquent le terme. L'ambition du sujet, soulignée par le titre, est confirmée par l'ampleur de la bibliographie littéraire, qui privilégie l'époque contemporaine (voire ultra-contemporaine puisque M. Sicart traite aussi des journaux en ligne). En revanche la bibliographie théorique et critique apparaît insuffisante, tant pour ce qui concerne la notion de fiction, qui de fait n'est pas problématisée dans le travail, que pour la bibliographie sur les auteurs.

M. Marot dit le plaisir qu'il a pris à lire ce travail au style vif et alerte, et à rencontrer certaines analyses de bonne venue (par exemple sur Bloy, Colette, Robbe-Grillet et surtout Doubrovsky). Celles-ci prennent bien en compte le discours métacritique des auteurs — même si à plusieurs reprises M. Sicart substitue cette production métacritique à la critique. On peut regretter toutefois que les analyses proprement littéraires, nécessaires pour entrer dans le processus poétique de l'autofiction, soient trop peu nombreuses et trop superficielles (la critique n'est au demeurant que rarement sollicitée), que le seul écrivain à faire l'objet d'une enquête précise et approfondie soit en définitive Serge Doubrovsky, et que le seul ouvrage de celui-ci à être vraiment étudié soit *Fils*.

M. Marot concentre alors ses remarques sur la méthodologie et la construction argumentative de la thèse, dont il souligne qu'elle rencontre des difficultés de corpus et de critères. Ces difficultés sont en fait liées puisque M. Sicart opère au risque d'un certain arbitraire le tri entre ce qui relève ou non de l'autofiction sans avoir défini — fût-ce provisoirement — ce qu'elle est. Ainsi reste-t-on dans le vague tout au long de la première partie de ce travail quant au partage, fort problématique, entre autofiction et « textes à dimension autofictionnelle », mais aussi entre autofiction et autobiographie, essai ou journal intime.

Après le panorama proposé en première partie, la thèse entend élaborer la problématique. M. Sicart oppose à cet effet au « pacte autobiographique » (Ph. Lejeune) un « anti-pacte multivoque » de l'autofiction. Cette notion intéressante suscite quelques bonnes pages (pp. 140 à 150), mais conduit assez rapidement l'auteur à forcer l'opposition entre autofiction et autobiographie en caricaturant quelque peu cette dernière, caractérisée par un postulat de transparence, une absence d'intention esthétique, un primat du dit sur le dire et de la personne sur le personnage (l'autofiction occupant dans cette optique les positions contraires). M. Marot indique qu'il aurait préféré, à cette présentation abusivement contrastée et insuffisamment problématisée de traits poétiques, une mise en perspective historique des figures de la construction de soi — envisagées notamment dans leur dimension rhétorique comme le fait M. Beaujour dans *Miroirs d'encre. Rhétorique de l'autoportrait*. Ainsi aurait-on pu éviter, par exemple, d'évoquer les textes autobiographiques de Rousseau et de Chateaubriand à travers des simplifications discutables.

Deux options méthodologiques cohérentes se présentaient à M. Sicart : il pouvait soit privilégier, à la suite de J. et E. Lecarme (*L'Autobiographie*), des critères formels explicites — ce qui restreignait *de facto* l'autofiction au domaine contemporain, soit étudier les pratiques de la fiction de soi et adopter dès lors une approche plus historique. Le passage, en fin de seconde partie, de critères poétiques à des critères historiques (l'autofiction serait l'autobiographie de l'ère du soupçon) indique que M. Sicart n'a pas fait le choix avec suffisamment de clarté.

La troisième partie présente une solution de continuité avec la seconde, mais propose de fort bonnes pages sur *Fils* de S. Doubrovsky. Il y a là de vraies qualités d'analyse littéraire, dont M. Marot aurait souhaité qu'elles se manifestent plus tôt dans la thèse et bénéficient également à d'autres auteurs (ainsi de Leiris, assez mal traité), dans la mesure où elles auraient permis de montrer comment se construit chez les uns et chez les autres, différemment, l'implication réciproque du fictionnel et de l'autobiographique.

En conclusion, M. Marot salue dans le travail de M. Sicart de belles qualités d'expression et de lecture de textes, mais regrette qu'une certaine faiblesse méthodologique, le caractère critiquable du plan et l'insuffisance quantitative des analyses proprement littéraires n'aient pas permis à ces qualités de donner leur mesure de manière plus convaincante.

Enfin, M. Lecarme, président du jury, prend alors la parole pour dire combien il a apprécié l'exposé introductif de Pierre-Alexandre Sicart, vif, animé, séduisant et inventif. Il est bon que l'œuvre tragique et parfois désespérante de Serge Doubrovsky suscite cet enthousiasme souriant et cette allégresse communicative. Comme il l'a dit dans son rapport préliminaire, sur un sujet difficile et controversé, le doctorant a fait preuve de sagesse et de pertinence, de largeur et de hauteur de vues. Il y a dans tout ce travail un élan, qu'il faut bien dire vital, qui a permis des mouvements rapides et des vues cavalières sur un maquis enchevêtré. L'ensemble des écrits autofictionnels de S. Doubrovsky constitue un massif singulier dont l'auteur a (un peu trop didactiquement) donné la cartographie et l'interprétation, de telle sorte qu'il est difficile de s'opposer à lui sur un concept dont il est l'initiateur et le théoricien, mais dangereux de le reproduire ou de le diluer, puisque l'écrivain figure comme grand juge dans le jury de thèse, et que son discours riche d'éclats et d'éclairs de style, prophétique jusqu'à la terre sacrée, ne se laisse pas reprendre sans une sérieuse perte de teneur littéraire.

Grâce à un style aérien et léger (qui parfois s'autorise les séductions du chroniqueur ou de l'essayiste), P.-A. Sicart a su éviter les écueils « Charybde et Scylla » qui guettent les navigateurs, aux alentours du continent Doubrovsky. Jacques Lecarme se permet d'ailleurs quelques critiques à l'égard de son collègue et ami Serge Doubrovsky : en définissant (dans *Fils*) l'autofiction comme « fiction d'événements et de faits strictement réels », n'a-t-il pas énoncé un oxymore intenable puisque le même texte ne peut être « fiction » et invoquer le « strictement réel », sans basculer dans l'un ou l'autre de ces deux pôles opposés. Ne se souciant pas de définir la fiction par des traits fictionnels, comme l'a récemment fait Dorrit Cohn, il étend ce terme à tous les récits contre les définitions du roman que Littré donne et que Céline reprend. Il n'est pas sûr que Doubrovsky laisse libre le lecteur et le chercheur.

P.-A. Sicart en a autant plus de mérites à traiter finement et librement le sujet problématique de son auteur préféré ; et dans sa troisième partie, il se révèle un interprète vraiment inspiré de *Fils*, qui fut d'abord « Monstre » et dont l'étude génétique n'était pas possible. Cette troisième partie, tout à fait convaincante, démontre le caractère fondateur et inaugural de ce prototype. Reste à savoir si les cinq autres textes de Serge Doubrovsky ou des textes d'autres écrivains remplissent aussi bien le programme doubrovskien de l'autofiction. Jacques Lecarme se demande si à l'autofiction, sans fabulation ni intervention, de Doubrovsky, il ne faut pas opposer l'autofiction fabuleuse, fantastique et irréelle de Robbe-Grillet ou de Blondin. Il loue le récent travail de Vincent Colonna sur les mythomanies littéraires.

P.-A. Sicart et Serge Doubrovsky protestent énergiquement.

Le mérite de cette thèse est d'ouvrir à cette discussion et à cette problématisation. Le sujet d'actualité, puisque l'essai de Vincent Colonna s'oppose en tout point à l'interview qu'a donnée Doubrovsky à Philippe Vilain, et que celui-ci a recueilli dans son essai *Défense de Narcisse*. En tout cas, P.-A. Sicart donne une défense et une illustration d'un terme souvent critique, « Autofiction ». Jacques Lecarme lui fait remarquer qu'il n'aurait pas dû réserver à Jerzy Kozinski l'initiative de ce néologisme : celui-ci n'a parlé d'autofiction qu'après 1977 ; avant 1977 il parlait de « non-fiction », ce qui est tout à fait différent et moins éclairant. Doubrovsky est l'inventeur du terme et le concepteur de l'architexte, mais il n'est pas le propriétaire d'un concept ni le gardien du territoire. Jacques Lecarme proteste d'ailleurs contre les rejets d'Hervé Guibert et de Christine Angot que vient d'énoncer Serge Doubrovsky dans son intervention orale.

Dans sa première et dans sa deuxième partie, P.-A. Sicart a su considérer, panoramiquement, ce vaste espace dit « autofiction » qu'il n'est pas toujours facile de distinguer de l'autobiographie contractuelle ou du roman supposé d'inspiration personnelle. Le tissu de ces parties est parfois un peu lâche, avec des transitions qu'on aurait aimé plus serrées et plus rigoureuses, mais le champ considéré, qui inclut Nourissier, Sollers, englobe Chateaubriand et Sand (non sans excès), Modiano et Sartre, est balisé et arpenté avec justesse et bonheur. On regrette que l'auteur de la thèse n'ait pas pensé à Philip Roth ou Norman Mailer, dont les affinités avec Serge Doubrovsky sont évidentes, et qu'il n'ait pas creusé la problématique vertigineuse des faux-vrais récits de Jean Genêt. Mais, sur un ensemble vaste, mobile, mal identifié, les points de vue panoramique et problématique se sont révélés les plus opportuns et les plus opératoires.

Jacques Lecarme a apprécié la courtoisie et le tact avec lesquels P.-A. Sicart a discuté, critiqué, nuancé les définitions qu'il avait pu proposer de l'autofiction. C'est la marque d'un vrai chercheur, à la fois indépendant et respectueux sans pusillanimité vis-à-vis de ses prédécesseurs. Sur un point, Jacques Lecarme se défend. Il lui est reproché d'avoir « accusé » Doubrovsky de prendre ses distances avec l'autofiction. Pas du tout : Jacques Lecarme constate que la quatrième de couverture de *L'Après-Vivre* fait disparaître ce terme au profit de l'usagé « roman vrai », que les rééditions en collection folio font disparaître le sous-titre roman et le label « autofiction ». Il n'y a pas là accusation, mais indication d'une évolution générique vers le roman. En revanche, Jacques Lecarme reproche à Serge Doubrovsky d'avoir forgé un modèle canonique négatif de l'autobiographie que l'auteur de la thèse a trop aisément repris à son compte, et qui introduit une confusion entre mémoires des importants et autobiographies des obscurs du temporel.

Pour finir, Jacques Lecarme souligne tout ce que ce débat a d'important, d'excitant, et de prémonitoire, en ce qu'il dessine l'enjeu de la littérature à venir, et assure que le doctorant y est entré avec intelligence et talent, en y trouvant une place de choix et un ton judicieux.

Le jury, après en avoir délibéré, déclare M. Sicart docteur en littérature française de l'Université de Toulouse-Le Mirail avec la mention Très Honorable et des félicitations acquises à la majorité.